



Septembre 2023

N°21

# Moras Infos

Journal d'informations municipales



Bourg médiéval en Drôme des collines



Site Remarquable du Goût



# SOMMAIRE

<b>EDITO</b> .....	<b>3</b>
<b>Etat civil / Urbanisme (août 2022 - juillet 2023)</b> .....	<b>4</b>
<b>Finances</b> .....	<b>5</b>
Budget 2023 : malgré l'inflation, agir et investir pour l'attractivité de Moras .....	5
<b>Vie municipale</b> .....	<b>6-17</b>
Activités scolaires 2022-2023 .....	6
Centre Communal d'Action Sociale .....	7
Le Conseil Municipal Junior impliqué dans la vie communale .....	8
Services communaux : bonne retraite à Jean-Luc, bienvenue à Cédric et Margot .....	9
Quelques travaux récents .....	10-11
Bientôt une nouvelle boulangerie au cœur du village .....	12
Travaux en cours du nouveau salon de coiffure, de la résidence «Haut des Ramus» et du pumtrack .....	13
Marché de producteurs et artisans locaux .....	14
Bilan des «rencontres de quartier» 2023 .....	15
<b>Dossier spécial Fibre optique : le très haut débit en septembre !</b> .....	<b>16-17</b>
<b>Vie Intercommunale</b> .....	<b>18-19</b>
Porte de DrômArdèche :	
La zone d'activités économiques du Val d'Or requalifiée à Moras .....	18
Modernisation du site hospitalier de Saint-Vallier .....	18
SIRCTOM : une année de réduction des déchets ! / Compostez dans votre jardin / Broyez vos déchets verts gratuitement .....	19
<b>Vie associative</b> .....	<b>20-30</b>
Histoire de la fête du Muguet - Spéciale 50e .....	20-21
Bibliothèque « Mille-feuille » .....	22
L'Ecolline, association des parents d'élèves.....	23
Club Informatique et Multimédia et Amicale Boule Morassienne .....	24
Comité des Fêtes .....	25
Association « Moras en valeur » .....	26
Association « Moras son église » .....	27
L'Age d'Or, Club des aînés de Moras .....	28
Comité FNACA Lens-Moras .....	29
ANACR Comité Drôme nord .....	30
<b>Moras à travers la presse (août 2022 à juillet 2023)</b> .....	<b>31-37</b>
Quelques extraits avec l'aimable concours de la presse locale.....	32-37
<b>Actualités :</b> .....	<b>38</b>
Ça s'est passé ces derniers mois / Ça va se passer ces prochains mois à Moras .....	38
<b>Services utiles - Moras et alentours</b> .....	<b>39</b>

Directeur de la publication : Aurélien FERLAY

Commission information/communication : Yamina MAHOUCHE, Aline MONTILLA,

Design : Yamina MAHOUCHE Patrice REBOULLET, Marianne TARDY.

Composition et impression :  - Andancette / Tirage : 400 exemplaires



Chères Morassiennes, Chers Morassiens,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies et les tensions sociales que traverse notre pays me renforcent à la fois dans mes valeurs et dans mes objectifs.

Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années. Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures et la raréfaction des moyens, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, à l'individualisme virant parfois au manque de respect des biens et des personnes, exige de la résistance et un engagement de chaque instant, sans perdre sa boussole, pour mener à bien les projets nécessaires.

La commune de Moras-en-Valloire s'efforce d'aller de l'avant. Votre maire et votre équipe municipale sont au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble.

Parmi les sujets qui mobilisent toute notre énergie : la

## Plus que jamais, nous avons besoin de cohésion sociale et républicaine, d'universalisme, d'esprit civique et de respect de l'autorité sous toutes ses formes.

réouverture d'une boulangerie au cœur du village, la future résidence adaptée aux personnes âgées et aux jeunes à proximité du parc, un nouveau salon de coiffure Place du 19 mars 1962 et un pumptrack près de l'aire sportive.

Je suis par ailleurs très heureux que notre village bénéficie enfin d'une couverture complète en fibre optique dès cette rentrée de septembre. C'est le résultat d'un travail de l'ombre sur lequel je me suis beaucoup impliqué comme vice-président de la communauté de communes en charge de l'économie et du numérique. **Ne manquez pas la réunion publique mercredi 27 septembre 18h30 à la salle de fêtes de Moras.** Elle permettra de répondre à vos questions, de vous guider dans les étapes du raccordement et d'échanger avec les fournisseurs d'accès internet présents.

Merci une fois encore aux bénévoles et Morassiens engagés qui organisent et participent aux diverses animations communales. Après une très belle édition de la fête de la poire l'automne dernier, nous avons dignement honoré la cinquantième fête du muguet ce printemps. D'autres propositions événementielles se succéderont dans les mois à venir. J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village. En parcourant notre site ou en vous connectant

à l'application PanneauPocket sur votre téléphone, vous ne pouvez passer à côté de la moindre information.

J'ai enfin pris beaucoup de plaisir à vous retrouver sur le terrain lors de session printanière des «rencontres de quartier». Nos échanges directs et un dialogue régulier sont précieux pour ajuster l'action publique. N'hésitez pas à solliciter vos élus en mairie autant que de besoin.

Bonne lecture de votre 21e Moras Infos, bonne rentrée à toutes et tous !

Avec mon dévouement,  
Votre maire, Aurélien FERLAY.



Les élus et le Conseil Municipal Junior lors des vœux aux Morassiens le 8 janvier 2023

### Ceux qui sont nés :

CONJARD Ambre, le 6 septembre 2022  
BLONDEAU Sacha, le 18 octobre 2022  
DELACENSERIE Aloïs, le 3 février 2023  
ZANOLI Lina, le 18 mars 2023  
SOLOWY Jody, le 27 avril 2023



Ambre CONJARD



Lina ZANOLI



Sacha BLONDEAU

### Ceux qui se sont mariés :

Maud BOUVAREL et Mayeul MEURICE, le 21 octobre 2022  
Kcénia NAVARRO et Julien THEVENET, le 3 juin 2023  
Edwige CAIL et Pierre MICHELIN, le 15 juillet 2023



Edwige CAIL et  
Pierre MICHELIN



Kcénia NAVARRO et  
Julien THEVENET



Maud BOUVAREL et  
Mayeul MEURICE

### Noces d'Or :

Christiane ERARD et René NIVON, le 6 août 2022

### Ceux qui se sont pacsés :

Anne-Laure PINOT et Clément CHARLET, le 19 octobre 2022  
Nathalie BRIAND et Rafaël CAMPOS, le 4 mars 2023  
Mélissa MARCE et Pierre GENOSY, le 6 mai 2023  
Bénédicte BOUIT et Lucas WINDECK, le 10 mai 2023  
Aurélie MATHE et Mathias MURON, le 13 mai 2023

### Ceux qui nous ont quittés :

Jocelyne GENTIL, le 7 août 2022  
Juliette FERLAY, le 30 septembre 2022  
Philippe ALIX, le 20 janvier 2023  
Antoine MIRANDA, le 3 mars 2023  
Raymonde HOURS, le 22 mars 2023  
Luce CONJARD, le 25 juillet 2023



Christiane ERARD  
et René NIVON

## URBANISME



### Permis de construire accordés

#### Habitat Dauphinois - Place du 19 mars 1962

Construction d'un salon de coiffure et de logements avec garages en sous-sol

#### GRUEL Michel - Route de Manthes

Construction d'une serre agricole

#### HOARAU Freddy - Chemin du Bellevue

Construction d'une maison individuelle

#### CHERTIER Baptiste - Chemin du Bellevue

Construction d'une maison individuelle

## août 2022 - juillet 2023

#### CALONNE Lucie - Chemin du Bellevue

Réaménagement et modification d'une maison existante

#### Commune de Moras-en-Valloire / Habitat Dauphinois

Rue Maurice Savin

Aménagement d'une boulangerie, de logements et d'un jardin public

#### RAHIOUI Sofiane et OUDGHIRI Sofia - Chemin du Bellevue

Poursuite de la construction d'une maison individuelle



# BUDGET 2023

## MALGRÉ L'INFLATION, AGIR ET INVESTIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DE MORAS

« L'inflation frappe toutes les familles mais aussi les communes (coût de l'énergie, produits alimentaires de la cantine, mesures nationales, baisse des dotations...). Fort heureusement, les efforts et les investissements entrepris depuis plusieurs années permettent au petit budget de Moras-en-Valloire de s'en sortir un peu mieux qu'ailleurs.

Nous redoublons de combativité pour obtenir des financements extérieurs, poursuivre la modernisation de notre commune, œuvrer pour son attractivité. La réouverture d'une boulangerie reste notre priorité absolue. » Aurélien Ferlay, maire.

Le budget 2023 a été voté ce 2 mars à l'unanimité par le conseil municipal de Moras-en-Valloire. Il s'articule autour de cinq objectifs :

- **Contenir les dépenses de fonctionnement** : Malgré l'inflation et l'exposition des coûts de l'énergie, la recherche d'économies, par un entretien régulier du patrimoine communal et des choix d'investissement permettant de diminuer les factures, est toujours priorisée.
- **Soutenir le tissu associatif** : Par son aide au fonctionnement, son appui technique et ses locaux mis à disposition, la commune soutient fortement ses associations essentielles pour la vie collective. La 50e fête du muguet marque notamment cette année 2023.
- **Préserver une capacité d'autofinancement de nos investissements** : une « épargne » nécessaire pour investir, à laquelle s'ajoutent les recherches de partenariats financiers indispensables pour concrétiser nos projets. La commune veille à ce que la baisse des dotations n'entraîne pas un « effet de ciseaux ».

De nombreux travaux sont réalisés « en interne » par les agents et les élus eux-mêmes afin de réduire les coûts.

- **Maîtriser l'endettement** : Avec un taux d'endettement de seulement 11 %, la commune est capable de se désendetter entièrement en 7 ans si elle affecte son épargne au remboursement de ses emprunts. Un ratio satisfaisant qui s'accompagne de sécurité avec des taux fixes et des échéances dégressives. Pas de produit toxique chez nous...
- **Continuer d'investir pour le cadre de vie des Morassiens** (grâce aux subventions obtenues et des partenariats innovants)

Après les importants travaux d'aménagement du parc, du village, de l'école, de la bibliothèque, de la Rue des Terreaux, de la salle des fêtes, de la mairie, de l'agence postale, de la cantine... le Conseil municipal poursuit la modernisation de la commune avec les chantiers suivants :

- Projet « cœur de village » (boulangerie / espace public / logements) en face de la mairie
- Résidence de logements « Le Haut des Ramus », nouveau salon de coiffure et Pumptrack (avec Habitat Dauphinois)
- Changement des chaudières fioul (école / salle des fêtes)
- Travaux de voirie (chemin de la gendarmerie notamment après travaux)
- Travaux à la gendarmerie (sol salles de bains, salle de réunion, éclairage)
- Poursuite de l'opération façades
- Matériel service technique (tondeuse, poste à souder)
- Matériel informatique et mobilier
- Travaux divers sur bâtiments publics
- Gestion d'eaux pluviales au cimetière, parc et chemin du pavé
- Matériel cantine scolaire
- Main courante entrée arrière club informatique
- Renouvellement guirlandes de Noël
- Fin déploiement de la fibre optique (avec Ardèche Drôme Numérique)
- Fin de la requalification de la zone d'activités du Val d'Or (avec la communauté de communes)
- Curage des derniers bassins au lagunage (avec la communauté de communes)



BUDGET MUNICIPAL : FAIRE DEUX FOIS PLUS AVEC DEUX FOIS MOINS



### TAUX D'IMPOSITION 2023 : toujours inférieurs à la moyenne des communes de notre strate :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires uniquement : 10,60 % (suppression complète pour les habitations principales et suppression de la redevance audiovisuelle)
- Taxe foncière bâtie : 31,11 %
- Taxe foncière non bâtie : 69,69 %



En 2023, compte-tenu des difficultés des communes plus fortement impactées par l'inflation et les mesures nationales, notre intercommunalité fait le choix de réduire la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) de -2.13 points (passant de 11,73 % à 9,60 %) afin de redonner un peu de produit fiscal aux communes sur la feuille de taxe foncière (foncier bâti revalorisé de 1,45 points seulement en passant de 29,66 % à 31,11 %)

Le Budget 2023 s'équilibre à 585 782 € en section de fonctionnement et à 824 335 € en section d'investissement.

Le compte administratif 2022 et le budget primitif 2023 sont consultables en mairie.

# Vie municipale

## ACTIVITÉS SCOLAIRES 2022-2023

Cette année encore, les élèves ont eu l'occasion de pratiquer de nombreuses activités pédagogiques à l'école mais aussi en dehors de l'enceinte scolaire.

L'école est un lieu d'enseignement et de vie collective mais l'éducation peut parfois s'effectuer à l'extérieur des locaux pour le plus grand plaisir de nos petits Morassiens.

Voici en images quelques-unes des activités citoyennes, artistiques, culturelles, sportives ou ludiques de l'année écoulée : (avec le concours des enseignantes, le soutien de l'association de parents d'élèves « l'Ecolline » et de la commune).



*Accrobranche à Menglon*



*Echange avec une classe de St-Sorlin*



*Cross scolaire*



*Remise des dictionnaires aux CM2*



*Carnaval de l'école*



*En classe hors les murs*



*Fête de Noël*



*Lectures à la bibliothèque*



*Natation scolaire à Châteauneuf-de-Galaure*



*En randonnée pédestre*



*Visite d'une ferme aux papillons*



*Intervention en classe du Sircotom*



*Olympiades au parc municipal*



*Spectacle offert par l'Ecolline*



*Visite dans les vergers de Moras*

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est à votre disposition si vous rencontrez des difficultés. **N'hésitez pas à solliciter ses membres pour toute question. Votre demande restera totalement confidentielle.** Monsieur le Maire est président de droit.

- Membres élus parmi le Conseil municipal :  
Gilles BRUYAT, Danièle CONJARD, Mickaël DURAND, Hervé GONNON et Aline MONTILLA (vice-présidente)
- Membres extérieurs nommés par arrêté du maire :  
Monique BERUT, Caroline FANGET, Yamina KHELID, Chantal MERMET et Georgette THOMAS.

Le rôle du CCAS est très varié : aide aux personnes en difficulté, assistance vers les services du conseil départemental le cas échéant, actions envers les personnes âgées, amélioration de l'habitat indigne...

Contact auprès du secrétariat de mairie au **04 75 31 94 71**



## « L'ATELIER ÉQUILIBRE » CONTINUE !



Fort de son succès depuis plusieurs années, l'atelier «équilibre et prévention des chutes» est reconduit pour la rentrée de septembre 2023.

Notre intervenant propose des séances de gymnastique prévention santé auprès des seniors. La souplesse articulaire, la force musculaire, la coordination et l'équilibre sont travaillés dans le but d'entretenir ses capacités physiques et de maintenir son autonomie.

L'adhésion est prise en charge par le CCAS de Moras-en-Valloire.

Ces séances **GRATUITES** se déroulent **les Mardis de 16h à 17h**, à la salle des fêtes de Moras-en-Valloire, dans une ambiance conviviale.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à essayer !

**Reprise mardi 12 septembre 2023 à 16h.**

Pour tous renseignements, veuillez contacter : Georgette THOMAS au 04 75 31 74 38 / 06 88 58 15 70

ou Méryl BOULAY au 07 62 77 08 99

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COMMUNALE



Être bien remboursé de ses dépenses médicales est une préoccupation importante pour chacun d'entre nous. Pourtant, certains peuvent avoir une couverture santé minimum, voire se priver d'une complémentaire pour des raisons financières.

Depuis plusieurs années, votre commune se mobilise pour votre santé et votre pouvoir d'achat. Elle vient de renouveler une offre promotionnelle de complémentaire santé (mutuelle) avec des tarifs préférentiels pour les Morassiens. Ces tarifs avantageux sur

une large gamme de formules sont proposés par la société AXA.

*Dans le respect du droit de la concurrence, la commune n'a pris aucun engagement contractuel ni financier. Elle a accepté la mise en place de cette offre et le fera dans les mêmes conditions pour toute proposition future au moins aussi avantageuse.*

**Sans obligation d'engagement, des documents sont disponibles en mairie pour un rendez-vous et une étude personnalisée avec un conseiller.**

# Vie municipale

## LE CONSEIL MUNICIPAL JUNIOR IMPLIQUÉ DANS LA VIE COMMUNALE



Elu le 24 septembre 2022, le nouveau Conseil Municipal Junior de Moras-en-Valloire s'est rapidement impliqué dans la vie communale.

Depuis près d'une année, Léonis, Nirina, Tim, Lilou, Inès et Aleksander participent aux événements forts de notre village et découvrent le fonctionnement des services publics locaux.

Les jeunes élus ont ainsi participé à plusieurs commémorations les 11 novembre, 19 mars et 8 mai, remis aux Morassiens des arbustes en pots à planter à l'occasion de la semaine de l'arbre l'automne dernier, accueilli les habitants lors de la cérémonie de vœux en janvier.

Ils ont également réalisé un certain nombre de visites et de rencontres enrichissantes, lors du repas annuel avec nos aînés, auprès des pompiers du centre de la Valloire, des gendarmes de la caserne de Moras. Ils ont encore visité le patrimoine historique du village, une exposition d'art contemporain et se sont même rendus sur certains chantiers de travaux en cours sur la commune.

La suite de leur mandat promet d'être tout aussi animée. Un grand bravo à eux pour leur implication !



## SERVICES COMMUNAUX : BONNE RETRAITE À JEAN-LUC, BIENVENUE À CÉDRIC ET MARGOT !

Ce 31 mars 2023 était une journée un peu particulière pour Jean-Luc Chosson, agent polyvalent du service technique communal, qui se rendait pour la dernière fois au centre technique.

Recruté en 1993 par voie de contrat emploi solidarité à l'époque, Jean-Luc a d'abord été agent d'entretien au service du GICAM (l'intercommunalité d'antan) et de la commune de Moras-en-Valloire.

Durant toutes ces années, Jean-Luc a œuvré aux côtés de Jean-Jacques Mognat tout d'abord puis de David Tournier pour l'entretien, la maintenance et les divers travaux utiles dans les bâtiments et sur les espaces publics communaux.

Il aura travaillé sous les municipalités de Jean Doux, Gérard Ruard, Renée Martin, André Trichard et Aurélien Ferlay.

Aujourd'hui titulaire du grade d'adjoint technique principal de deuxième classe, Jean-Luc a fait valoir ses droits légitimes à retraite après 30 années passées au service de notre commune et des Morassiens.

De nature très discrète et un tantinet cabocharde, Jean-Luc ne voulait pas de « réception » de départ. Lors de sa dernière journée de service, le maire et les adjoints étaient toutefois à ses côtés pour lui souhaiter une retraite bien méritée et lui offrir un équipement sportif de bouliste qu'il aura désormais le temps d'user sur les jeux de la Valloire.

Merci Jean-Luc et bonne route dans cette seconde vie !



La commune souhaite également la bienvenue à **Cédric MAURIN** qui a rejoint le service technique communal ce 2 mai, ainsi qu'à **Margot THOMAS** qui a intégré notre agence postale ce 9 juin en mairie.



# Vie municipale

## QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS



*Pose d'une main courante à l'entrée du Club Informatique \**



*Fleurissement de la commune\**

Les travaux marqués d'un astérisque\* ont été au moins partiellement réalisés « en interne » par les agents et/ou les élus municipaux eux-mêmes afin d'en réduire les coûts.



*Requalification du cheminement entre la cour de la mairie et la rue de l'église*



*Pose de nouvelles illuminations de Noël \**



*Installation d'une barrière de sécurité à l'arrière du Club Informatique \**



*Réalisation d'une sculpture pour la 50e fête du muguet (avec le Comité des fêtes et l'Ecolline)*



*Plantations, pose de bancs et de ganivelles sur l'espace public au-dessus de la mairie \**



*Aiguillage de la fibre optique dans le village*

## QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS SUITE...



Rénovation du barbecue au parc municipal\*



Réparation d'une conduite d'eau potable chemin de la Vauverière (avec le syndicat des eaux)



Confection de médailles pour la confrérie et la fête de la poire



Sécurisation de l'entrée du cimetière \*



Construction en cours de la résidence Haut des Ramus et d'un pumtrack



Construction en cours d'un salon de coiffure et de logements Place du 19 mars



Mobilier complémentaire à la cantine scolaire \*



Réfection de voirie Route de Lens-Lestang



Installation d'un nouveau présentoir des nouveautés à la bibliothèque \*



Requalification de la ZAE Le Val d'Or

# Vie municipale

## BIENTÔT UNE NOUVELLE BOULANGERIE AU CŒUR DU VILLAGE

Après la fermeture de l'ancienne boulangerie et devant les difficultés pour rouvrir un commerce sur l'ancien site, la commune a procédé à des acquisitions foncières au cœur de village, avec l'aide de la communauté de communes.

**Deux bâtiments inhabités ont été achetés aux 79 et 83 Rue Maurice Savin, juste en face de la mairie.** Dans le cadre d'un partenariat innovant avec un aménageur et une maîtrise d'ouvrage déléguée, une partie du bâti sera déconstruite et l'autre entièrement rénovée afin d'accueillir une future boulangerie en rez-de-chaussée avec deux petits logements au-dessus, un indispensable espace de stationnement et un jardin public agréable en fond de tènement. Une liaison piétonne reliera même la Rue Maurice Savin à la Rue des Terreaux à travers le rempart.

Ce dossier prend du temps, et nous avons bien conscience de l'impatience des Morassiens pour retrouver une boulangerie dans le village.

**Le permis de construire est aujourd'hui délivré et purgé de tous recours. Les subventions sollicitées ont quasiment toutes été obtenues (nous attendons une dernière réponse de la Région en septembre). Le début de travaux est donc tout proche...**



## TRAVAUX EN COURS DU NOUVEAU SALON DE COIFFURE, DE LA RÉSIDENCE « HAUT DES RAMUS » ET DU PUMPTRACK

Deux grues dans le paysage ont forcément attiré votre attention. Les travaux ont démarré depuis plusieurs mois.

Le « Haut des Ramus » accueillera bientôt **une résidence multigénérationnelle** en location qui s'adressera à la fois à de jeunes couples et à des personnes âgées souhaitant un logement moins grand et avec de bonnes conditions d'accessibilité (ascenseur, salle de bains adaptée, parking en sous-sol et place extérieure...).

Dans le cadre d'un partenariat avec HABITAT DAUPHINOIS et avec l'aide de la communauté de communes Porte de DrômArdèche, la commune a confié ce foncier en contrepartie d'aménagements qualitatifs qui répondent aux attentes de la municipalité.

Quatre lots à bâtir complètent ce programme qui verra aussi la réalisation de nouveaux **cheminements piétons** vers le village et d'un **pumptrack** (circuit pour vélos, rollers et trottinettes) apprécié des plus jeunes près de l'aire sportive du parc.

Un peu plus haut et directement connecté à la Place du 19 mars 1962, un **nouveau salon de coiffure** est également en construction. **Charlène MADINIER occupera ce local commercial et apportera ce nouveau service sur la commune.** Livraison prévue cette fin d'année 2023.



# Vie municipale

## MARCHÉ DE PRODUCTEURS ET ARTISANS LOCAUX

Depuis le printemps 2022, la municipalité a initié un petit marché mensuel nocturne sur la Place Justin Achard.

**Entre avril et septembre, ce marché de producteurs et artisans locaux se tient chaque premier vendredi du mois de 17h à 20h.**

L'initiative concertée avec les communes voisines permet de proposer un «rendez-vous régulier en Valloire» pour les clients de nos communes comme pour les producteurs.

Moras accueille ainsi un marché le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois, St-Sorlin le 2<sup>e</sup>, Lens-Lestang le 3<sup>e</sup>, Epinouze le 4<sup>e</sup>...

Nous remercions les habitants et les exposants régulièrement présents. Outre la bonne humeur qui y règne, la fidélité du public est la condition essentielle pour pérenniser cet événement en 2024.



## BILAN DES « RENCONTRES DE QUARTIER » 2023

Les Morassiens ont une nouvelle fois répondu présents aux « rencontres de quartier » organisées par la municipalité ce printemps 2023.



Depuis 2009, six réunions de proximité sont organisées à un rythme biennal sur toute la commune. Sur le terrain, elles permettent d'échanger très directement sur les préoccupations locales et de parler des dossiers en cours.

Parmi les sujets abordés, figuraient notamment les futurs travaux pour la nouvelle boulangerie, la future résidence Haut des Ramus et le nouveau salon de coiffure ou le déploiement effectué de la fibre optique sur la commune.

Les élus notaient au passage les demandes d'amélioration souhaitées dans les quartiers.

Ces rencontres étaient aussi l'occasion de rappeler un certain nombre de règles de civisme diversement respectées. Un tour d'horizon des festivités et de la vie associative clôturait chaque rencontre.

Les Morassiens peuvent d'ailleurs retrouver toutes les dates des manifestations sur le [site moras-en-valloire.fr](http://site.moras-en-valloire.fr) ou l'application mobile **PanneauPocket**.

Toutes les réunions se sont déroulées dans une ambiance conviviale.

Encore tous nos remerciements aux personnes présentes.



*Au passage, toutes nos excuses aux habitants du Val d'Or et des Ramus : la convivialité (et l'apéritif) nous a fait oublier de prendre une photo de groupe lors de cette rencontre qui était pourtant celle avec le plus de participants... Nous joignons quand même celle des riverains ayant fait la clôture !*



# Vie municipale

## DOSSIER SPÉCIAL FIBRE OPTIQUE : LE TRÈS HAUT DÉBIT EN SEPTEMBRE !



Faute de couverture de notre territoire en fibre optique par les opérateurs privés, les collectivités locales réunies dans le Réseau d'Initiative Publique « Ardèche Drôme Numérique » ont œuvré à la desserte de la poche dite « Valloire Est » dont fait partie Moras-en-Valloire.

Après la construction d'un Nœud de Raccordement Optique, les études d'ingénierie nécessaires, puis les travaux de génie civil et de câblage, l'ouverture aux opérateurs est enfin venue !

**10 fournisseurs d'accès internet seront en capacité de vous proposer leurs nouveaux services très haut débit à partir du 20 septembre.**

*Rien que pour Moras, ce chantier s'élève à 500 000 € pris en charge sur le budget d'Ardèche Drôme Numérique, avec un financement de 100 000 € par Porte de DrômArdèche.*

**Réunion publique d'ouverture commerciale : Mercredi 27 septembre à 18h30**

**Salle des fêtes de Moras-en-Valloire**

Elle sera l'occasion de poser vos questions  
et d'échanger avec l'exploitant du réseau public et les opérateurs présents.

Sans attendre, vous pouvez d'ores et déjà faire le test d'éligibilité sur le site d'Ardèche Drôme Numérique rubrique « A quand la fibre chez moi ? » :

[www.ardechedromenumerique.fr](http://www.ardechedromenumerique.fr)

Le résultat doit afficher Phase 4 « raccordement possible », «raccordement à venir », «travaux toujours en cours» ou «raccordement non possible».

*Pour toute question, difficulté de raccordement, vous pouvez contacter l'exploitant du réseau (ADTIM FTTH) au 04 82 48 00 18.*

Vous pourrez ensuite souscrire un abonnement fibre auprès de 10 opérateurs grand public disponibles : Bouygues Télécom, Coriolis, Free, Knet, NordNet, Orange, Ozone, Rézine, SFR et Vidéofutur.



(Même qualité de service - car la même fibre ADN - pour tous les opérateurs / pas de « monopole »)

Plus d'infos sur la fibre

à Moras-en-Valloire à retrouver sur

[www.moras-en-valloire.fr](http://www.moras-en-valloire.fr)

Pour les professionnels et les raccordements d'entreprises, ADTIM propose un accompagnement spécifique pour des offres adaptées.

Pour joindre le service « Raccordement entreprises » d'ADTIM : 04 82 48 00 19

[www.ardechedromenumerique.fr/page/entreprises-raccordement](http://www.ardechedromenumerique.fr/page/entreprises-raccordement)

## Le raccordement, comment ça marche ?

**C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement final de votre logement ou local d'activité.** Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans votre rue, jusqu'à l'intérieur de votre logement. Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement.

**La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau télécom cuivre existant.**

## Combien coûte le raccordement de mon logement ?

Le raccordement de votre logement est **GRATUIT** car il est déjà financé par ADN, y compris lorsque votre habitation est éloignée du réseau. **Vous ne payez donc que votre abonnement !**

Certains opérateurs peuvent néanmoins vous proposer des prestations complémentaires payantes pour la mise en service de vos équipements, des prestations non obligatoires, qu'il vous appartient d'accepter ou non.

Si des travaux s'avèreraient nécessaires pour acheminer la fibre à l'intérieur de votre propriété privée (viabilisation, élagage, goulottes à poser dans le logement, percement de dalle, de façade ou de cloison...) ils restent à la charge du propriétaire, comme pour les autres réseaux d'eau ou d'énergie.



### 1. VÉRIFIEZ VOTRE ÉLIGIBILITÉ

Rendez-vous sur [ardechedromenumerique.fr](http://ardechedromenumerique.fr) rubrique « À quand la fibre chez moi ? ». Renseignez votre adresse postale pour savoir si le raccordement est possible.



### 2. CHOISISSEZ UN OPÉRATEUR ET ABONNEZ-VOUS !

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement final de votre habitation. Vous êtes libre de choisir l'opérateur Fournisseur d'Accès Internet (FAI) de votre choix parmi ceux présents sur le réseau ADN. Comparez les offres et trouvez celle qui vous convient le mieux ! Liste accessible sur [ardechedromenumerique.fr](http://ardechedromenumerique.fr)



### 3. PROGRAMMEZ L'INTERVENTION DU TECHNICIEN

Une fois l'abonnement validé, l'opérateur choisi vous propose un rendez-vous pour tirer la fibre optique depuis la rue jusqu'à l'intérieur de votre logement ou local d'activité. Selon la configuration de l'habitation, l'intervention peut durer de 2 à 4 heures.



### 4. PROFITEZ DU MEILLEUR DE LA FIBRE

Après l'activation de la ligne par votre opérateur, vous n'avez plus qu'à brancher vos équipements (TV, PC, téléphone(s)...). C'est parti !

## LES + DE LA FIBRE

CE FIL DE VERRE TRANSPARENT, PLUS FIN QU'UN CHEVEU, EST CAPABLE DE TRANSPORTER UNE TRÈS GRANDE QUANTITÉ DE DONNÉES À LA VITESSE DE LA LUMIÈRE. PLUS PERFORMANTE, LA FIBRE VA PROGRESSIVEMENT REMPLACER L'ADSL, QUI S'APPUIE SUR LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE CUIVRE. ADIEU LES LENTEURS DE CONNEXION, LES BUGS OU L'IMAGE QUI SE FIGE !

### + VITE

Téléchargez 200 photos en 8 s (500 Mbit/s) au lieu de 4 min avec l'ADSL (15 Mbit/s).

Des débits de 100 Mbit/s, 200 Mbit/s voire plus de 1 Gbit/s selon les abonnements (contre moins de 30 Mbit/s pour l'ADSL) !

### + STABLE

Jouez en ligne avec des temps de réponse quasi instantanés !

Un débit optimal pour recevoir ou envoyer des données, quel que soit l'éloignement de votre logement du nœud de raccordement optique\*.

\* Local vers lequel convergent les lignes des abonnés d'un même quartier ou d'une même ville.

### TOUS ENSEMBLE !

Télétravaillez en toute sérénité, même quand le reste de la famille tweete, poste, skype ou chatte !

Une utilisation possible de plusieurs appareils en simultanée.

### À LA POINTE !

Profitez d'une qualité de son et d'image exceptionnelle sur votre télévision et contrôlez vos équipements domotiques à distance !

Un accès aux toutes dernières technologies et objets connectés, qui requièrent toujours plus de débit.

### SOLIDARITÉ, QUALITÉ DE VIE ET ATTRACTIVITÉ !

Au-delà d'offres TV-Internet-Téléphonie plus performantes, la fibre ouvre bien d'autres possibilités. Pour les entreprises, cet accès au très haut débit est désormais indispensable au quotidien ! Il est aussi le support d'innovations nombreuses, permettant notamment de compenser l'isolement de certaines populations : télé-médecine, démarches administratives dématérialisées, soutien scolaire interactif, formation à distance, visites virtuelles...

## LA ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DU VAL D'OR REQUALIFIÉE À MORAS

La requalification et la modernisation de la zone d'activités intercommunale du Val d'Or avait débuté en juin 2022. Le chantier est aujourd'hui achevé pour un montant total de 614 000 € entièrement pris en charge par le budget de Porte de DrômArdeche.

Ces travaux ont permis une rénovation complète de la voirie, des réseaux secs et humides, des espaces collectifs plus qualitatifs, un éclairage public LED plus économe et de nouveaux lots dédiés aux entreprises.

En parallèle, ont aussi été réalisés l'effacement des réseaux chemin de la gendarmerie avec Energie SDED et le raccordement à la fibre optique avec Ardèche Drôme Numérique.



Une nouvelle entreprise va d'ailleurs s'installer prochainement dans la ZAE. Il s'agit de l'entreprise SECATHERM, société industrielle ayant pour activité le séchage de béton réfractaire, le grenailage, l'attrempage ainsi que le traitement thermique et la peinture.

Elle prévoit la création de 8 emplois sur 2 ans avec la construction d'un bâtiment industriel et de bureaux.

## MODERNISATION DU SITE HOSPITALIER DE ST-VALLIER

Grâce à la mobilisation sans précédent de l'Agence régionale de santé, de la communauté de communes, du Département de la Drôme et de l'Etat, aux côtés des Hôpitaux Drôme Nord, c'est un projet de grande ampleur qui a été lancé en novembre dernier.

15 millions vont en effet être investis pour moderniser entièrement le site, avec la construction d'un nouveau bâtiment pour l'offre de soins et la démolition dès 2023 de bâtiments inoccupés.

L'entrée de site sera entièrement réaménagée, avec la réalisation d'un espace végétalisé et de détente et la création de places de stationnement.

Un nouveau bâtiment de près de 3 000 m<sup>2</sup> sera construit dans la continuité de la MPR. Il abritera l'accueil, les urgences, les activités de consultations et de périnatalité, ainsi que la maison médicale de garde. Le service d'imagerie actuel sera renforcé par l'installation d'un scanner. Le service de médecine sera installé à l'étage.

Dans le cadre de sa politique santé, la Communauté de communes a fait le choix de s'engager fortement pour ce projet avec un soutien financier et la maîtrise d'ouvrage pour la démolition des bâtiments inutilisés en entrée de site.





## UNE ANNÉE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

### La prévention des déchets au cœur des projets du SIRCTOM

Le SIRCTOM, syndicat de collecte des déchets, mène depuis bientôt trois ans une politique de réduction des déchets. Au-delà de la collecte, la sensibilisation à la diminution des déchets créés sur son territoire est au cœur des actions lancées par le syndicat.

### Compostez dans votre jardin !



Le SIRCTOM propose des opérations de distribution de composteurs individuels à destination des habitants du territoire. Ce sont 550 composteurs individuels en plastique recyclé qui ont déjà été distribués gracieusement en décembre dernier et environ 470 en avril, dans le cadre de l'opération « Tous au Compost ».

Une session de formation au compostage est également offerte aux habitants du territoire. Pour continuer sur cette lancée, le SIRCTOM propose une nouvelle distribution de composteurs au plus proche des habitants, directement sur votre commune.

**Formation et distribution de composteurs à Moras-en-Valloire : mercredi 6 septembre 18h30 à la salle des fêtes. Inscrivez-vous auprès de votre mairie !**

### Broyez vos déchets verts gratuitement



En 2022, le SIRCTOM comptabilisait pas moins de 41 prêts de broyeur à végétaux thermique sur son territoire. Depuis ce début d'année, 36 prêts ont déjà été comptabilisés. Pour rappel, le SIRCTOM prête pour 48h et aide à l'acquisition de broyeurs à végétaux pour les

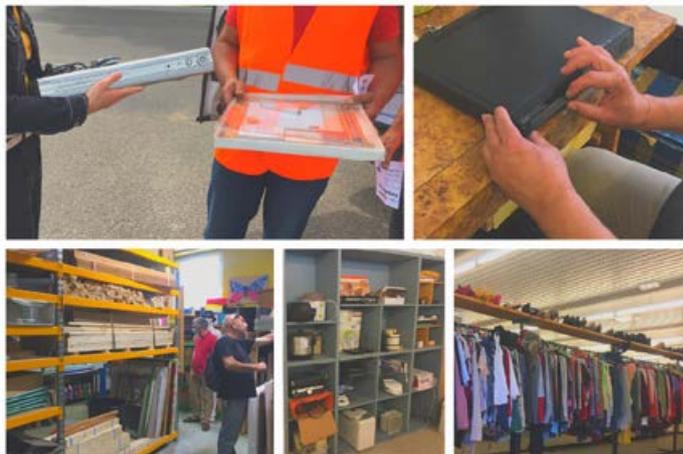
particuliers du territoire (aide financière de 25% à 40%, sous conditions. Vous aussi, transformez vos déchets verts en ressource pour le jardin, et évitez les allers-retours en jardinerie et en déchetterie !

Contact : 04 75 03 87 87

### Une seconde vie plutôt que la déchetterie

Le SIRCTOM travaille cette année encore avec la Teppe et la Ressourcerie Tremplin Horizon, pour donner une seconde vie aux objets que vous ne voulez plus. A l'entrée de la déchetterie de Mercurol-Veaunes le jeudi après-midi, et à l'entrée de celle d'Andancette le vendredi dès 14h, ces deux partenaires récupèrent tout ce qui peut l'être pour leur offrir une nouvelle jeunesse ! Respectivement à destination d'une matériauthèque et d'un magasin, ces lieux sont ouverts à tous. Soutenir des projets d'insertion et des projets thérapeutiques tout en s'engageant dans la réduction des déchets, c'est possible avec le SIRCTOM !

### Donner. Réparer. Réutiliser.



SIRCTOM

### Le SIRCTOM collecte le verre

Depuis le mois d'avril, le SIRCTOM collecte le verre lui-même, en régie. Cette décision est motivée par la volonté d'une meilleure maîtrise des coûts, mais aussi le souhait d'un meilleur service rendu. Ainsi, des travaux ont été menés ces derniers mois concernant l'agrandissement de la superficie de stockage.

# Vie associative

## HISTOIRE DE LA FÊTE DU MUGUET SPÉCIALE 50<sup>ÈME</sup>



La Fête du Muguet de Moras-en-Valloire est lancée en 1972 à l'initiative des pompiers et des parents d'élèves de l'école qui ont besoin de financer la nouvelle cantine alors gérée par leur association.

Le chef de corps est à l'époque André DESRIEUX et le président des parents d'élèves Michel CONJARD.

La 1<sup>ère</sup> édition a lieu à la sortie du bois, en direction d'Hauterives. Les premières gaufres sont cuites dans une vieille réserve d'eau... La fête connaît un grand succès et rapporte plus de 2500 francs sur trois jours (du samedi au lundi 1<sup>er</sup> mai 1972). Madame SASSOULAS, cuisinière de la cantine, est ainsi soulagée et son salaire peut être versé !

Grâce à l'intervention d'André DESRIEUX auprès de l'Office des Forêts, la clairière des «cinq croisées» rejoint les «bois communaux» et offre à la fête son nouvel emplacement.

Dès 1973, les bénévoles aménagent une voie ferrée et construisent le fameux «petit train».

Avec un moteur de 2 CV, des freins à disques de Renault 8, un capot issu d'une cuve de sulfatuse donnée par Jean-François VIGNAT, des wagonnets de scierie et de la tonnellerie DESRIEUX, les fondateurs donnent vie à cette locomotion insolite qui fait depuis le bonheur de toutes les générations d'enfants.

Les rails d'origine proviennent des Etablissements METAY Maurice à

Marcollin et BOURGUIGNON à Moidieu-Détourbe.

Pour cuire les gaufres, les toutes premières chaudières sont récupérées dans une casse lyonnaise. Les gauffriers viennent quant à eux des Etablissements BOILOT à Beaurepaire dont le stock a été épuisé.

Au fil des années, la notoriété du petit train est telle que celui-ci est loué pour un mois en 1988 par la société ISARDROME moyennant un chèque de 10 000 francs en faveur de l'école.

*Au risque de ne pas être exhaustif, voici quelques noms de la joyeuse équipe des pionniers :*

*Michel BELLIER, Michel CONJARD, André DESRIEUX, Jean DOUX, Firmin HOURS, Robert JAMES, Henri MANIN, Michel OGIER, Robert PARADIS, André REYNAUD, Marcel ROBIN, Gaston ROUX, Aimé SASSOULAS, René SASSOULAS, Guy SAUVAJON, «Raspail» le postier, Monsieur EMBERT le percepteur...*





La Fête du Muguet devient incontournable au fil des années et reçoit des visiteurs fidèles parfois venus de loin. Sa pérennité tient aussi grandement aux gaufres cuites au feu de bois dans des gaufriers en fonte en forme de cœurs. Simplement sublimé d'un peu de sucre, le produit original et inimitable ravit les papilles de tous les gourmands.



Plusieurs fois restauré, le petit train connaît une rénovation intégrale en 2015. Ponçage de la locomotive, réparation des wagons, planchers et assises, peinture complète avec quelques brins de muguet décoratifs, le voici reparti pour de nombreuses années !

Ce travail bénévole est réalisé par les parents d'élèves avec l'appui d'élus et d'agents communaux. Les appareils de cuisson bénéficient en même temps d'une cure de jouvence : les cheminées des deux fours à gaufres sont refaites par l'Amicale des Sapeurs Pompiers avec la participation financière de la commune.

En 2017, le Comité des fêtes prend le relais des Sapeurs Pompiers pour l'organisation aux côtés de l'association des parents d'élèves «l'Ecolline».

Quelquefois annulée pour raison météorologique (y compris de la neige), la Fête du Muguet est néanmoins toujours réorganisée quelques jours plus tard. Seul le contexte sanitaire inédit de 2020 et 2021 oblige les organisateurs à renoncer à deux éditions.

L'année 2023 marque ainsi la 50<sup>e</sup> édition de cette fête et le 50<sup>e</sup> anniversaire de «l'express du muguet».

Michel BELLIER, Jean DOUX & Aurélien FERLAY



## BIBLIOTHÈQUE « MILLE-FEUILLE »

\*Seulement jeudi et samedi pendant les vacances



### Bibliothèque communale

230 Rue des Terreaux  
Tél : 04 75 23 00 40  
millefeuille26@orange.fr

### L'activité de la bibliothèque en quelques chiffres :

- Le nombre d'adhérents est en hausse en 2022 : de 112 en 2021 à 124 en 2022, soit près de 18,29 % de la population morassienne
- 2654 livres sont à disposition des lecteurs auxquels il faut ajouter 500 périodiques
- Une attention particulière a été portée pour approvisionner la bibliothèque en nouveautés: 144 livres ont été achetés et 30 dons ont été intégrés.
- Ce sont 1771 ouvrages qui ont été empruntés au cours de l'année 2022.

### Les animations :

Plusieurs ont été annulées ou déprogrammées au 2e semestre 2022. Elles ont bien repris en 2023 :

### Les « cafés mille-feuille » :

Prévus le samedi de 10h à 12h, une fois par trimestre, voire plus selon les thèmes, ils ont été très variés :

- en juin 2022 « la photo animalière, une passion » avec Cathy Pillot
- en février 2023 « Vélain » et ses autres ouvrages par Jean Bruyat
- en mars 2023 « le magasin de nouveautés Vargoz-Guiton » par Caroline Fanget
- en juin 2023 « le Rajasthan » avec l'association Hakro

### Les « soirées pyjama » : prévues aux vacances d'hiver et de Toussaint

- Toutes deux animées par la conteuse Aimée Tardy
- aux vacances de Toussaint 2022 sur « les loups »
- aux vacances de février 2022 sur « le Carnaval »



### Un temps fort dans le cadre de la « saison culturelle »

Vendredi 25 novembre, en soirée a eu lieu à la salle des fêtes un spectacle animé par la chanteuse Hélène Palardy.

Le concert « Ô Janis » en hommage à Janis Joplin fut un grand succès et a réuni plus de 130 personnes.



### L'accueil scolaire :

Les 3 classes de l'école de Moras sont reçues une fois par mois à la bibliothèque. En 2022, 22 accueils scolaires ont été réalisés.

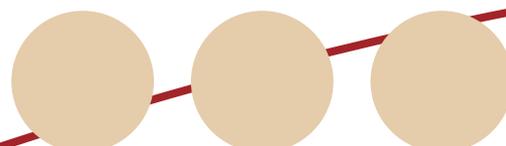
L'équipe des bénévoles s'est renforcée depuis septembre par la participation, à raison de quelques heures chaque mois, de la responsable de l'agence postale.

### Nos projets après la rentrée scolaire :

Poursuivre bien sûr nos activités, permanences, prêts, achats, accueil scolaire, animations diverses... avec toujours autant de motivation et d'enthousiasme, en espérant que de nombreux lecteurs, petits et grands, en profiteront.



**Notez** dès à présent dans vos agendas le **samedi 9 septembre de 10h à 12h** : lors d'un « café mille-feuille » exceptionnel en partenariat avec « Moras en valeur », **Lucien Dupuis** viendra nous présenter son **nouvel ouvrage « Forêts et arbres de la Drôme »**.



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MORAS

L'Écolline est l'association des parents d'élèves de l'école maternelle et primaire de la commune.

Elle a organisé plusieurs manifestations cette année qui se sont couronnées de succès.

Grâce à cela, les enfants ont pu profiter de sorties piscine, de spectacles, d'un voyage scolaire de 5 jours ainsi que pour les plus petits d'accrobranche et d'une visite à la ferme aux papillons !



Nous sollicitons par avance les parents d'élèves car l'association va connaître du changement au niveau du bureau. Nous souhaitons que l'association soit pérenne, comme ce fût le cas jusqu'à présent.

*Date de l'assemblée générale à définir.*

